

fulgurant et en perpétuelle évolution, il apparaît surprenant que l'on réserve à cette même société des conditions discriminatoires quant à sa formation et à son perfectionnement et aussi quant au développement primordial de son outil le plus précieux: sa pensée.

Le livre constitue la seule véritable gymnastique de la pensée car contrairement aux autres médias, électroniques majoritairement, qui font appel à la vision et à l'audition, le livre se réalise dans l'acte unique de la lecture qui, lui, fait appel exclusivement aux capacités intellectuelles de l'individu, l'obligeant à déployer les mécanismes complexes de la pensée: les jeux de la logique, de l'abstraction . . .

**L'honorable Royce Frith (chef adjoint de l'opposition):** Pascal!

**Le sénateur Hébert:** De Pascal, de l'imagination, de la mémoire. C'est moins facile que de regarder la télévision.

**Le sénateur Frith:** Il faut au moins penser quand on regarde la télévision!

**Le sénateur Hébert:** Ah oui! Bien, si Pascal avait eu la TPS dans son temps, je pense que l'on n'aurait pas pensé de publier Pascal.

Taxer la pensée, comme disait l'autre, c'est imposer l'ignorance.

Et cela peu importe l'objet de la lecture, qu'il soit un texte d'évasion aussi bien qu'un texte à caractère éducatif. L'effort de rétention de l'information ne sera que plus important dans ce dernier cas. Aucun autre médium ne fait appel avec autant de rigueur à la discipline de la pensée.

Le livre constitue le moyen le plus accessible, le plus «insidieux» et le plus démocratique de la connaissance car il peut être acquis en toute liberté, sans aucun prérequis, par la simple volonté ou le simple désir de l'individu. Et cela, peu importe son âge, son statut social, son niveau d'éducation. Parce que nonobstant l'objet du livre, qu'il soit à caractère éducatif ou évasif, il apprend toujours quelque chose de nouveau que le lecteur n'avait pu prévoir et souvent même le lecteur ne se rendra-t-il pas compte de tout ce qu'il aura appris ou retenu d'une lecture tant l'écriture recèle d'informations, tant elle oblige à une compréhension affinée de ce qui est exposé. Enfin le livre exprime la pensée de l'esprit humain qui passe nécessairement par le langage et il permet l'expression de tous, dans tous les domaines, faisant appel à la liberté de pensée du lecteur tout autant qu'à celle de l'auteur et il réalise l'acte suprême, même si banalisé par sa fréquence, de la communication libre de la pensée.

Le livre, qui permet l'approfondissement de la connaissance du réel, en permet l'appropriation. Contrairement aux médias électroniques qui se déroulent dans l'instantanéité et que nos sens perçoivent justement dans l'instant, le livre oblige à un processus lent: la lecture ne peut s'effectuer que mot à mot et oblige la construction d'une logique. Elle met l'imagination au pouvoir, si j'ose dire.

Le livre est le gardien privilégié de la civilisation qui le voit naître parce que les livres sont la mémoire, une mémoire qui est inscrite sur un support durable, toujours accessible. Une mémoire peu coûteuse également. Produire un livre requiert des budgets beaucoup moins importants que ne le requiert le cinéma pour un seul film, la télévision pour un seul téléthéâtre,

la radio pour une seule émission. Le livre demeure le moyen le plus économique de diffuser et d'approfondir la connaissance, de permettre l'expression des idées et la communication de la pensée. Il demeure l'outil le plus démocratique du savoir.

Le livre ne requiert pas non plus aucun appareil spécifique pour sa consommation, ni n'impose aucune contrainte de lieu ni d'espace à ses consommateurs.

Il y a même des sénateurs de l'autre côté qui sont en train de lire un bon livre pendant que je parle! Ils ont bien raison!

Le livre est encore le plus «libre» de tous les moyens de communication, après la parole. Parce qu'il est mémoire, parce qu'il est durable, le livre a profondément marqué toutes nos civilisations qui sont des civilisations de l'écrit: que serait l'Occident sans la Bible, l'Islam sans le Coran?

Parce que le livre possède toutes ces propriétés, il ne peut être considéré, même dans notre monde contemporain, comme un objet de commerce seulement, ni non plus comme un objet pouvant connaître des substituts, tant son action sur les individus et les collectivités est importante et profonde.

Je me souviens qu'au début de la télévision l'on disait: c'est la mort du livre, c'est fini. À partir du moment où la télévision nous a envahi, c'était tellement plus facile, c'était tellement plus séduisant. Les pauvres livres sont finis, cela fait partie d'une autre époque. Ce n'est pas vrai, la télévision a stimulé l'édition.

Par ses politiques, le Canada a jusqu'à maintenant reconnu l'importance du rôle du livre et a trouvé auprès de la population canadienne un soutien à ces politiques.

Je n'ai jamais de souvenir qu'il y a eu des critiques contre l'appui des gouvernements à l'appui qu'ils apportaient au livre.

En tant que société, nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'une taxe sur le livre. Rappelons-nous que le livre, c'est d'abord et avant tout la langue, que ce soit la langue française ou la langue anglaise. Et la langue c'est notre unique voie d'accès à la connaissance. Avons-nous évalué le coût social de l'application de la TPS sur le livre?

Dans le contexte où l'avènement de la TPS entraînerait de nouvelles nécessités administratives qui augmenteraient le fardeau des entreprises, rappelons que si les maisons d'édition québécoises ont généré en 1986-1987 des revenus d'environ 70 millions de dollars, soit un revenu moyen de moins de 1 million, près de 80 p. cent des maisons ont des revenus inférieurs justement à 1 million de dollars.

● (1550)

Il faut aussi souligner que 16 p. cent des maisons ont des revenus inférieurs à 50 000 \$. Ce sont les revenus des maisons d'édition!

Cette industrie, petite en comparaison des géants de l'édition internationale, a généré en 1986-1987 la production de 2 701 titres. Exploit d'autant plus remarquable que le tirage moyen pour les maisons qui génèrent des revenus de 1 million et plus est de seulement 3 960 exemplaires, alors qu'il chute à 2 500 exemplaires pour les maisons dont les revenus se situent entre 200 000 et 500 000 \$ par année. Vous vous imaginez!

Vous avez 953 exemplaires pour les maisons dont les revenus sont inférieurs à 50 000 \$ par année. On peut penser à des maisons qui publient surtout de la poésie. Le tirage moyen des maisons de type jeunesse qui publient des romans ou des livres